

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure
codécision) [2023/0085\(COD\)](#)
Directive

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Justification et communication relatives aux allégations environnementales
explicites (directive sur les allégations écologiques)

Sujet
4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage
4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur

Priorités législatives
[Déclaration commune 2023-24](#)